

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR REITERATION

L'adjudication aura lieu le mardi 3 décembre 2019 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **NEUILLY PLAISANCE (93)**
135-135 bis avenue du Maréchal Foch

Consistant en **UNE MAISON** à usage d'habitation cadastrée section B N°782 et 783, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle de bains, chambre, WC, salle de séjour.
- À l'étage : deux chambres.

GARAGE au fond de la propriété.

Les lieux semblent occupés.

MISE À PRIX : 18.000 € (DIX HUIT MILLE EUROS)

Montant de l'adjudication initiale : 92.000 €

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carency (93) BOBIGNY, TEL. 01.48.30.11.11, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée le **jeudi 21 novembre 2019 à 11h.**